



# SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DES RIVIÈRES DU BANDIAT, DE LA TARDOIRE ET DE LA BONNIEURE (SYBTB)

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

### POUR LE POSTE D'APPRENTIE TECHNICIENNE DE RIVIÈRE



La Bellonne

*Typhaine*  
GOYER

SYBTB  
La petite rivière  
16 110 AGRIS



# SOMMAIRE

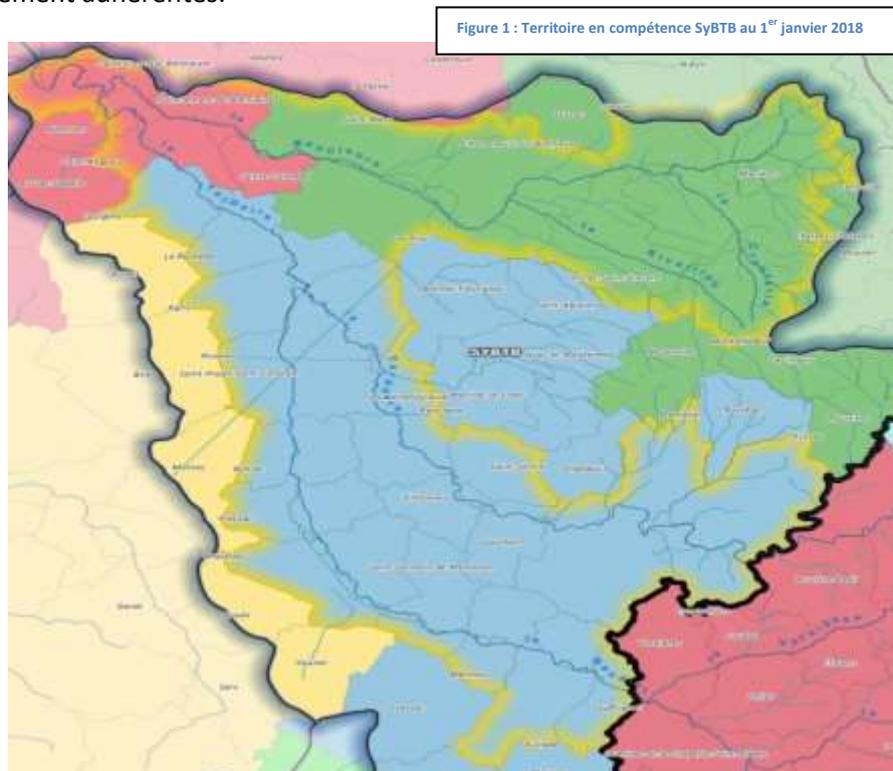
<b>I. Evolution du syndicat.....</b>	<b>3</b>
<b>I.1. Collectivités adhérentes .....</b>	<b>3</b>
<b>I.1 Comité syndical et délégués syndicaux .....</b>	<b>6</b>
<b>I.2 Élection .....</b>	<b>6</b>
<b>I.2. Président, vices présidents et bureau .....</b>	<b>6</b>
<b>II. Organisation du SyBTB .....</b>	<b>7</b>
<b>II.1. Changement de secrétaire comptable.....</b>	<b>7</b>
<b>II.2. Les postes de Technicien Rivière.....</b>	<b>7</b>
I.2.1 Moyens techniques .....	7
I.2.2 Gestion administrative .....	7
<b>I.3 Lien avec les nouveaux membres, institutions et syndicat amont .....</b>	<b>8</b>
I.3.1 CDC Charente limousine .....	8
I.3.2 EPTB de la Charente .....	8
I.3.3 Financement du SyBTB .....	8
I.3.4 Lien avec les gestionnaires amont.....	9
<b>III. Bilan d'exécution des missions.....</b>	<b>10</b>
<b>III.1. La Jussie.....</b>	<b>10</b>
<b>III.1. Mise en place de pièges à empreintes.....</b>	<b>11</b>
<b>III.2. Communication .....</b>	<b>12</b>
III.2.1. Site internet et LOGO .....	12
III.2.1. Interventions grand public .....	12
III.2.1. Reconnaissance en canoë des travaux sur la Tardoire .....	12
<b>IV. Synthèse sur l'état des cours d'eau .....</b>	<b>13</b>
<b>IV.1. Etat des lieux de la zone blanche .....</b>	<b>13</b>
<b>V. Rapport de stage pour le BTSA GEMEAU .....</b>	<b>16</b>
<b>VI. Bilan temporel et financier de ces missions .....</b>	<b>17</b>
<b>I.4 Synthèse du temps consacré à chaque mission.....</b>	<b>17</b>
<b>VII. Bilan financier de ces missions pour 2019.....</b>	<b>19</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>20</b>

## I. Évolution du syndicat

Le Syndicat d'Aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) est né de la fusion en juillet 2017, des trois anciens Syndicats de rivière : le SIAHP de la Tardoire, le SIAH de la Bonnieure et le SIAH du Bandiat.

### I.1. Collectivités adhérentes

Le syndicat au **1<sup>er</sup> janvier 2018 a changé de statut** (passage en syndicat mixte) et de **membres** (passage des communes aux EPCI). Ainsi, le syndicat, **début 2018, a pour membres 4 EPCI** et ne couvrait que la surface des communes anciennement adhérentes.



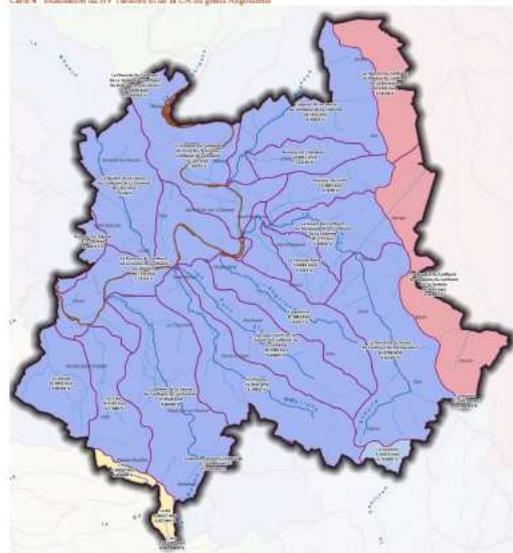
Suite aux élections du 14 mars 2018, le syndicat a délibéré le 23 mars 2018 pour pouvoir **étendre son périmètre à l'ensemble de la surface du bassin versant de la Tardoire Charentaise et de faire adhérer la dernière EPCI (CDC Lavalette Tude Dronne) située sur le bassin versant.**

Les cartes suivantes montrent le territoire des EPCI qui sont sur le bassin versant de la Tardoire.

Figure 2 : Territoires des EPCI et du BV de la Tardoire



Carte 4 : Localisation de BV Tardoire et de la CA du grand Angoulême



Il a fallu attendre la délibération des 4 EPCI déjà adhérentes et les délibérations de chaque commune de la Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne pour que le **préfet de la Charente puisse valider les nouveaux statuts, le 12 octobre 2018.**



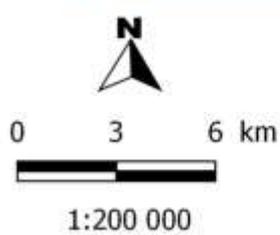
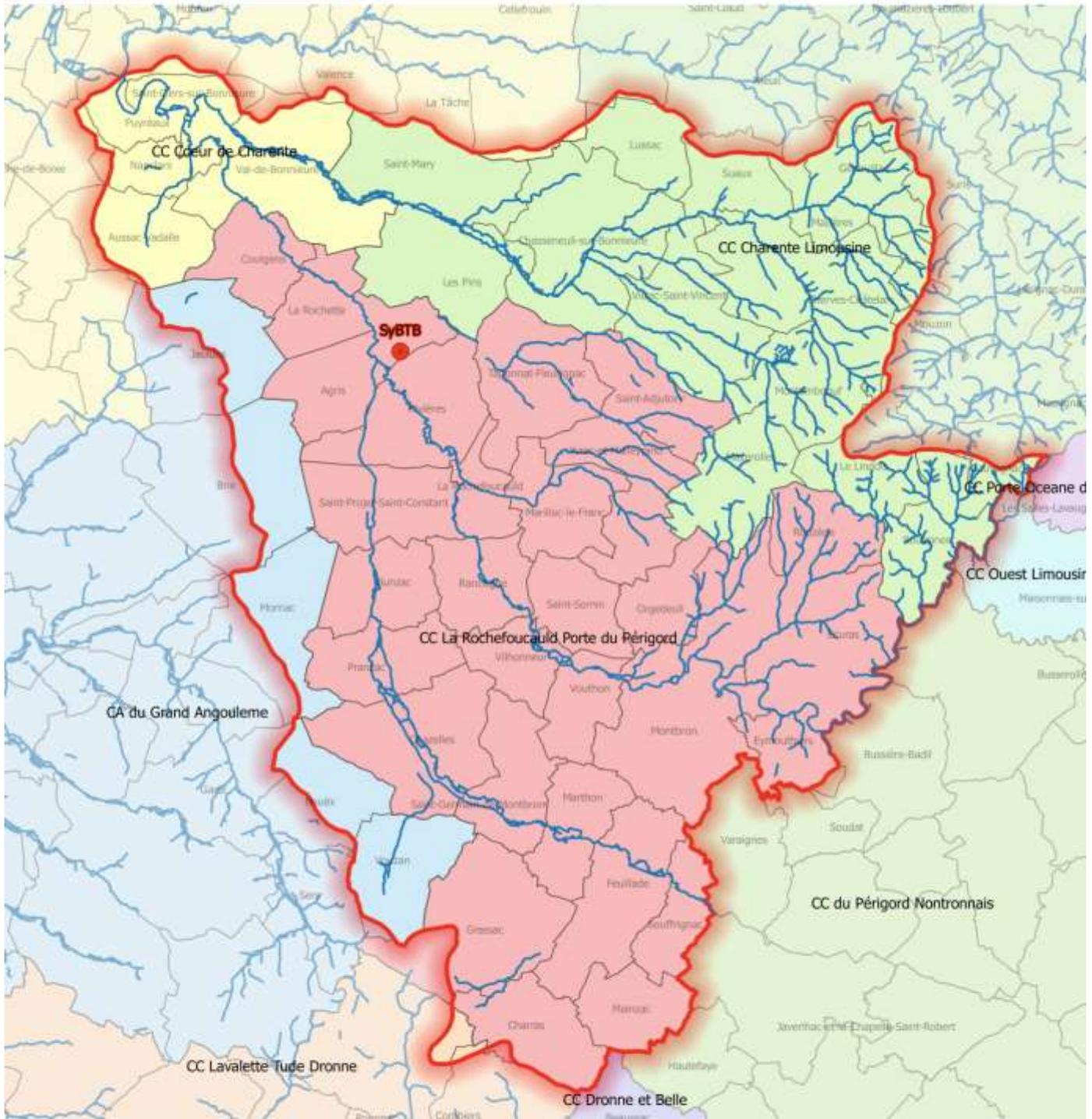
Le syndicat regroupe ainsi **fin 2018, 5 EPCI à FP.**

- la **Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême** (7 communes) : Bouëx, Brie, Garat, Jauldes, Mornac, Sers et Vouzan.
- la **Communauté de Communes Charente Limousine** (22 communes) : Chasseneuil-sur-Bonnieure, Cherves-Châtelars, Genouillac, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Massignac, Mazerolles, Mazières, Montemboeuf, Mouzon, Nieuil, Roumazières-Loubert, Roussines, Saint-Claud, Saint-Mary, Sauvagnac, Suaux, Suris, Verneuil et Vitrac-Saint-Vincent.
- la **Communauté de Communes Cœur de Charente** (9 communes) : Aussac-Vadalle, Cellefrouin, La Tâche, Mouton, Nanclars, Puyréaux, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Val-de-Bonnieure et Valence.
- la **Communauté de Communes La Rochefoucauld-Porte** du Périgord (29 communes) : Agris, Bunzac, Charras, Chazelles, Coulgens, Ecuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, La Rochefoucauld, La Rochette, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Montbron, Orgedeuil, Pranzac, Rancogne, Rivières, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Germain-de-Montbron, Sain-Projet-Saint-Constant, Saint-Sornin, Souffrignac, Taponnat-Fleurignac, Vilhonneur, Vouthon et Yvrac-et-Malleyrand.
- la **Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne** (2 communes) : Combiers et Rougnac.

Aujourd'hui, le syndicat couvre 69 communes, 35000 habitants, 500 km de cours d'eau et un bassin versant de 900km<sup>2</sup> (cf. carte suivante).

Le périmètre hydrographique du SyBTB correspond à une cohérence de bassin versant délimité par la limite départementale (Charente/Dordogne/Haute-Vienne).

Le siège de la collectivité est maintenant basé à La petite rivière 16110 AGRIS.



### Légende

- Localisation SyBTB
- Communes
- Bassin versant SyBTB 16
- Cours d'eau

### EPCI

- CA du Grand Angoulême
- CC Charente Limousine
- CC Coeur de Charente
- CC La Rochefoucauld Porte du Périgord
- CC Lavalette Tude Dronne

Figure 3 : Périmètre de compétence du SyBTB fin 2018

## I.1 Comité syndical et délégués syndicaux

Le SyBTB est administré par un Comité syndical composé de 37 délégués disposant d'une voix délibérative et de 37 suppléants suite aux changements de statut.

Article 3 – Siège du syndicat

Le siège du Syndicat se trouve à la mairie d'Agris rue le Bourg, 16110 Agris.

Article 4 – Durée

Le syndicat est constitué pour une durée illimitée.

### CHAPITRE 2 : ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

Article 5 – Représentants au sein du syndicat

Le syndicat est administré par un comité syndical composé de 37 délégués titulaires et de 37 délégués suppléants répartis de la façon suivante en fonction de la surface de l'EPCI composé dans le SyBTB voir :

EPCI	Répartition surface EPCI sur BV en %	Nombre de délégués titulaires	Nombre de délégués Suppléants
Communauté d'Agglomération de Grand Angoumois	8%	3	3
CDC Coast de Charente	8%	3	3
CDC de Charente Limousine	29%	10	10
CDC La Rochefoucauld - Porte du Périgord	53%	20	20
CDC Layrolle Tude Douze	0,3%	1	1
Total	100%	37	37

Le délégué suppléant est appelé à siéger au comité syndical avec voix délibérative, en cas d'empêchement du délégué titulaire.

Article 6 – Bureau

En application des articles L5210-10 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, le bureau du syndicat est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres.

Le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant si qu'il puisse excéder quatre vice-présidents.

Le comité syndical élit en son sein un Président, les Vice-Présidents répartis sur les trois communes géographiques et membres du bureau.

Le délégué suppléant est appelé à siéger au comité syndical avec voix délibérative, en cas d'empêchement d'un délégué titulaire.

Le Comité syndical constitue l'organe délibérant du Syndicat, c'est-à-dire qu'il est chargé de prendre les décisions par délibération fixant les actions à engager par le Syndicat et permettant le fonctionnement de la structure.

## I.2 Élection

Suite aux délibérations des 4 EPCI désignant les délégués, le SyBTB a organisé le **14 mars 2018 des élections** suite au passage de syndicat à vocation unique à syndicat mixte au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Dans ce conseil, il a été aussi décidé les délégations de fonction.

Figure 4 : Extrait des statuts du SyBTB

## I.2. Président, vices présidents et bureau

Le bureau se réunit afin de préparer le Comité Syndical. Celui-ci peut également donner délégation au bureau afin de prendre des délibérations. Il est composé de:

- Président: Jean-Marcel VERGNION (CDC La Rochefoucauld Porte du Périgord)
- 1er Vice-Président: Daniel DECHANDON (CDC La Rochefoucauld Porte du Périgord)
- 2ème Vice-Président: Michel MARTIN (CDC Charente Limousine)

Membres du bureau:

- Didier GENINI (CDC La Rochefoucauld Porte du Périgord)
- André QUEMENT (CDC La Rochefoucauld Porte du Périgord)
- Gilbert PASCAUD (CDC Charente Limousine)
- Elisabeth GUIMARD (CDC Charente Limousine)

## II. Organisation du SyBTB

### II.1. Changement de secrétaire comptable

Au cours de l'année 2018, il y a eu **3 changements de secrétaire comptable**. La comptable du syndicat Mme PREMON Annie, a laissé sa place à Mme BARRAUD puis à Mme CAILLAUD Nadia.

Ces changements de personnel sont dus principalement **au poste qui n'est que de 10h/s**, ainsi, les personnes partent pour des postes à temps complet.

Ces changements ont nécessité une **adaptation et entraîné quelques perturbations dans la gestion comptable** du syndicat.

### II.2. Les postes de Technicien Rivière

À la suite des premiers travaux de restauration, les élus du syndicat ont pris la décision de **recruter un technicien Rivière** afin de réaliser le programme d'entretien, de suivre les travaux, d'assurer un suivi du réseau hydrographique et de remplir un rôle de médiateur, d'animation et de sensibilisation auprès des riverains et des usagers.

**En avril 2014, le syndicat s'est doté d'un deuxième poste de technicien de rivière** pour permettre entre autres de suivre les deux Plans Pluriannuels et de mettre en place la révision du programme de la Bonnieure. Ainsi par rapport à cette augmentation d'activité, cette personne avait un **contrat de 1 an**. Le contrat étant arrivé à terme, la technicienne est partie le 2 mars 2015. Par la suite et ayant toujours un surplus d'activité, le syndicat a lancé un nouveau recrutement dès le mois de mars. Il a été ainsi recruté M **VIAL Quentin à partir du 1<sup>er</sup> juin 2015 qui est, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016, titulaire.**

Pour pouvoir réaliser un **état des lieux et diagnostic** sur l'ensemble du territoire, le syndicat a **embauché, au 1<sup>er</sup> septembre 2017, une apprentie** pour réaliser ces opérations sur les **nouvelles zones du territoire que le syndicat aura en 2018**. Cette personne est **Typhaine GOYER** qui fut une **ancienne stagiaire du SIAH de la Bonnieure** en 2016. Elle a eu pour mission la réalisation d'une partie des **relevés de terrain** pour la réalisation du dossier d'autorisation pour les aménagements hydromorphologiques sur la Bonnieure. Elle réalisa aussi **les panneaux explicatifs** des travaux réalisés pour l'aménagement du lit mineur de la Bonnieure et la Tardoire. À savoir qu'un apprenti ne peut pas rester sans son tuteur d'après les dires du professeur qui suit l'apprenti du SyBTB. Cela complexifie la logistique pour les relevés de terrain.

#### I.2.1 Moyens techniques

##### Moyens informatiques

Le syndicat possède 6 ordinateurs avec connexion internet et logiciels basiques (traitement de texte, tableur), **un miniportable (Net books)**, un téléphone/fax, **un photocopieur multifonction**, un appareil photo numérique et un CartoPocket. Par ailleurs, il est développé avec l'aide de Charent'eaux, la mise en place du logiciel Qgis qui remplacera à terme le logiciel Mapinfo pour la partie SIG.

##### Matériel roulant

Les techniciens Rivière disposent d'un véhicule Berlingo et d'un véhicule Duster pour leurs déplacements.

#### I.2.2 Gestion administrative

Ce travail est entièrement réalisé par le technicien Rivière et la secrétaire, à savoir :

Enregistrement et élaboration des courriers, convocations, contacts pour rendez-vous, commandes diverses, réunions hebdomadaires avec le Président, réunions avec des délégués, préparation des réunions de Bureau et Comités syndicaux, validation des comptes rendus et dossiers de subventions pour le poste de TR et des régies.

## I.3 Lien avec les nouveaux membres, institutions et syndicat amont

### I.3.1 CDC Charente limousine

Communauté de Communes



#### Convention d'Objectifs et de Partenariat dans l'exercice de la G.E.M.A.P.I

Entre  
La Communauté de Communes de Charente-Limousine représentée par son Président, Monsieur Philippe BOUTY, d'une part  
Et  
XXXXXX, dont le siège social est situé, ... représenté par son président, et désigné sous le terme  
de syndicat, d'autre part.

Il est convenu ce qui suit :

**PREAMBULE**  
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la collectivité à compétence en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (G.E.M.A.P.I) et a décidé lors du conseil communautaire du 17 janvier 2018 de basculer cette compétence aux syndicats de bassins hydrauliques présents sur le territoire.  
L'esprit de la GEMAPI apporte une dimension nouvelle à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations dans l'aménagement du territoire et se doit de couvrir intégralement les bassins versants pour une gestion intégrée des ressources et du patrimoine hydraulique.  
La collectivité devenue membre du syndicat, contribue désormais à son financement et partage ses responsabilités et la gouvernance qui face aux enjeux réglementaires et des particularités du territoire doit répondre aux attentes des administrés. Cette gouvernance s'inscrit pleinement dans le grand cycle de l'eau et accompagne la mise en place de la SOCLE (stratégie d'orientation et des compétences locales de l'eau).

La communauté de communes Charente Limousine a proposé une **convention d'objectifs et de partenariat** dans l'exercice de la GEMAPI. Celle-ci fut  **votée le 17 septembre 2019** par le SyBTB.

La CDC a pris l'initiative de **réunir annuellement l'ensemble des délégués** qui représentent la CDC au sein des différents syndicats mixtes couvrant leur territoire. **Cette réunion a eu lieu le 8 octobre 2018** où le **SyBTB** a présenté le **fonctionnement du syndicat** et une partie des **travaux réalisés sur l'ensemble du territoire couvert par le SyBTB**. En amont de cette réunion, il a été organisé une réunion avec les différents **gestionnaires des syndicats mixtes du secteur pour harmoniser les présentations**.



Figure 7: Extrait de la convention CDC/ SyBTB

### I.3.2 EPTB de la Charente

L'EPTB de la Charente est venue nous présenter le 29 mai 2018, leur **nouveau statut** afin que les **syndicats mixtes** puissent **y adhérer**.



Figure 9 : Extrait de la présentation de l'EPTB

Le syndicat ayant des **problèmes de finance importante** et trouve que **l'EPTB n'est pas présente sur la partie amont du bassin versant de la Charente** (réunion principalement à Saintes) **n'ont pas voté l'adhésion à l'EPTB**.

Par la même occasion, **l'EPTB demanda un suppléant de participation pour les membres non adhérents pour le RECEMA**, le SyBTB a décidé **d'arrêter de suivre les stations sur son bassin versant**.

### I.3.3 Financement du SyBTB

Suite aux **évolutions des subventions**, le syndicat au mois de septembre 2018 a **rencontré individuellement les EPCI membres du SyBTB** pour les **avertir des problèmes financiers** dans les prochains mois. Par la suite, une **réunion, avec l'ensemble des responsables des EPCI sur le domaine de la Gemapi et les membres du bureau du**

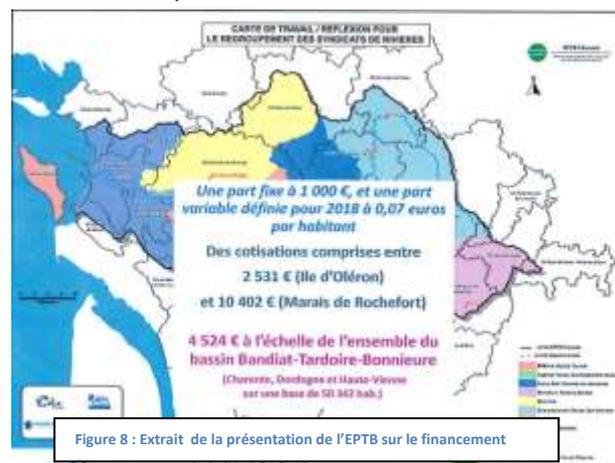


Figure 8 : Extrait de la présentation de l'EPTB sur le financement

SyBTB, a eu lieu le **8 octobre 2018** avec l'aide de Charent'eaux pour pouvoir expliquer les besoins financiers du syndicat dans les prochaines années.

### I.3.4 Lien avec les gestionnaires amont

Figure 10 : localisation des gestionnaires sur le BV De la Tardoire



Pour pouvoir avoir une **coordination des gestionnaires de la Tardoire**, il est **organisé annuellement une réunion** avec une visite de terrain où l'ensemble des gestionnaires est invité (PNR, syndicat de la Tardoire amont, SYBTB et CDC du Périgord vert) ainsi que les institutions (AEAG, EPTB, Région NA, Charent'eaux,...). Cette action avait été **indiquée dans le PPG du Bandiat** aval.

En 2018, c'est le **SYMBA** qui a organisé cette

réunion à **ORADOUR sur VAYRES**.

Cette réunion a été suivie d'une **visite de terrain sur les seuils qui ont été arasés** sur la partie amont de la Tardoire.

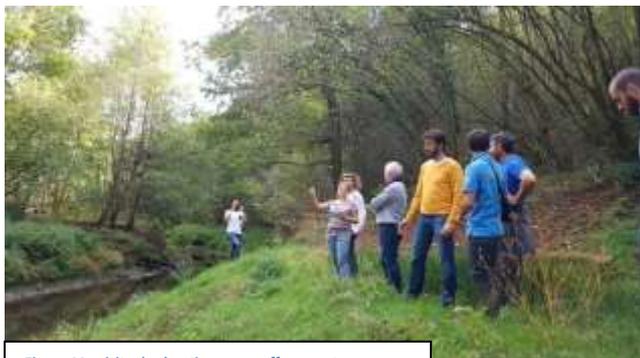


Figure 11 : visite de chantier sur un effacement ouvrage

**Objet :** Compte-rendu de la réunion inter-bassins Bandiat-Tardoire du 09 octobre 2018  
**Lieu :** Maison 67150 ORADOUR SUR VAYRES

**Personnes présentes :**

Prénoms	Organisme
Richard SIMONNEAU	SYMBA Bassins Tardoire
Alexis-Louis PARCLOUET	
Sébastien CALVET LOPEZ	
Jean-Marc VERNON	SUTB
Didier SEMIN	
Emmanuel FODD DUAZ	
Isabelle VAL	
Marlene FERGEMELP	CDC Périgord Noncomais
Mary FICHARD	PNR Périgord Limousin
Hélène DEYJAC	
Sophie LABOURGORE	Agence de l'eau Adour-Garonne
Thomas CLAMORE	
Yohann FUMTES	Région Nouvelle-Aquitaine
Bassins	
Organisme	
Thomas SOULIST	PNR Périgord Limousin
Isabelle DALRY	
Isabelle LARDICHE	Région Nouvelle-Aquitaine

M. Simonneau débute la séance en remerciant l'ensemble des participants de leur présence. La première réunion inter-bassin Bandiat-Tardoire avait été initiée le 23 Avril 2017 par le syndicat charentais. Nous prenons le réel carton amont, sur le territoire des sources du Bandiat et de la Tardoire. Ce rendez-vous permet de réunir, environ une fois par an, les différents gestionnaires du bassin versant, afin de se tenir informés des évolutions de chacun et des actions réalisées.

Figure 12 : Extrait du compte rendu de la réunion interbassin Bandiat Tardoire

### III. Bilan d'exécution des missions

#### III.1. La Jussie

Le technicien rivières avec l'aide de la régie et de l'apprentie ont effectué le suivi du développement de la jussie.

La régie intervient tous les ans par **deux arrachages manuels** suite à la reconnaissance faite par le technicien de rivière et le chef d'équipe.

En 2019, 63 **nouveaux foyers** ont été repérés et arrachés en **totalité**. L'**émergence** des foyers de jussie sur notre territoire fait l'objet d'une surveillance et d'un **confinement** afin d'éviter toute propagation sur le bassin de la Charente et notamment la **zone Natura 2000** (enjeux de **biodiversité**).

Ainsi, **7.21m3** ont pu être arrachés par la régie en 2019.



Figure 13: arrachage de la jussie

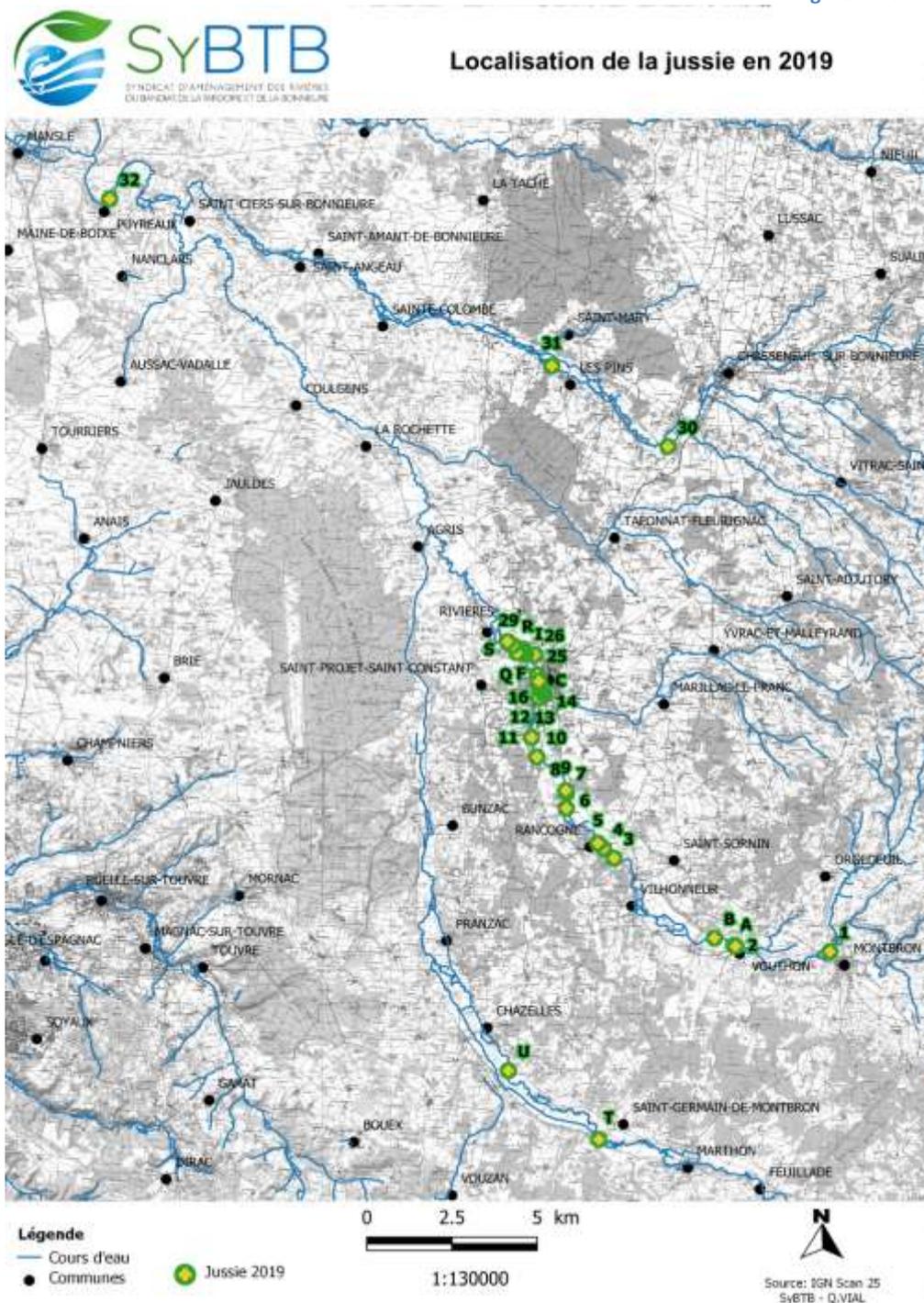


Figure 14: Localisation de la jussie



## III.2. Communication

### III.2.1. Site internet et LOGO

Afin d'améliorer sa communication avec le grand public et les différents utilisateurs de la rivière, le SyBTB a mis en place un site internet depuis début 2019.

Le technicien de rivière et l'apprentie effectuent la mise à jour de ce site dont voici le lien :

<https://www.sybtb.fr/>

Vous pouvez y trouver un fil d'actualité mis à jour régulièrement, une présentation du syndicat, les actions ainsi qu'une page pour nous contacter.

Centaure a également confectionné pour nous un nouveau logo, des panneaux de signalisation ainsi que des autocollants pour les véhicules.



Figure 17: Panneau de façade des locaux du SyBTB

### III.2.1. Interventions grand public

Le mercredi **12 juin** 2019 et le mercredi **3 juillet** 2019, une sortie Natura 2000 fut réalisée conjointement avec la **Chambre d'agriculture** sur les rôles et les missions de chaque structure dans la gestion de la Tardoire.

Le technicien rivière et l'apprentie ont pu expliquer le fonctionnement naturel d'une rivière et l'intérêt des travaux réalisés par le SyBTB pour préserver ou restaurer ses caractéristiques.

### III.2.1. Reconnaissance en canoë des travaux sur la Tardoire

Une descente en canoë a été effectuée le 23 avril 2019 en présence de l'Association La Boulogne Canoë Kayak Tardoire Passion, du centre de plein air Le Chambon et les techniciens et agents d'entretien du Syndicat d'aménagement des rivières Bandiat, Tardoire et Bonnieure.

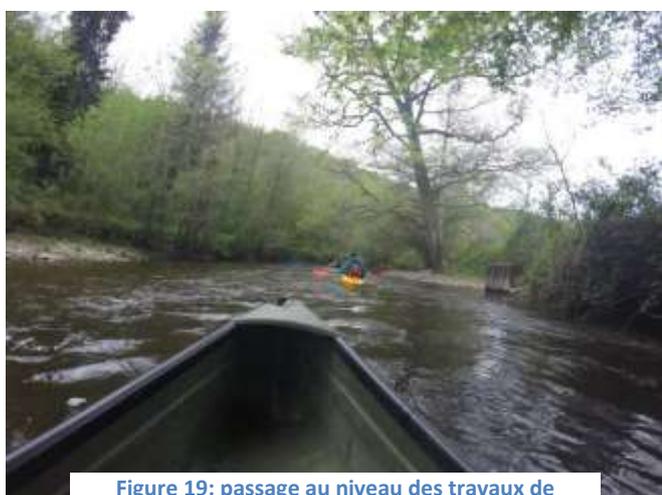


Figure 19: passage au niveau des travaux de recharge du Maine pachou

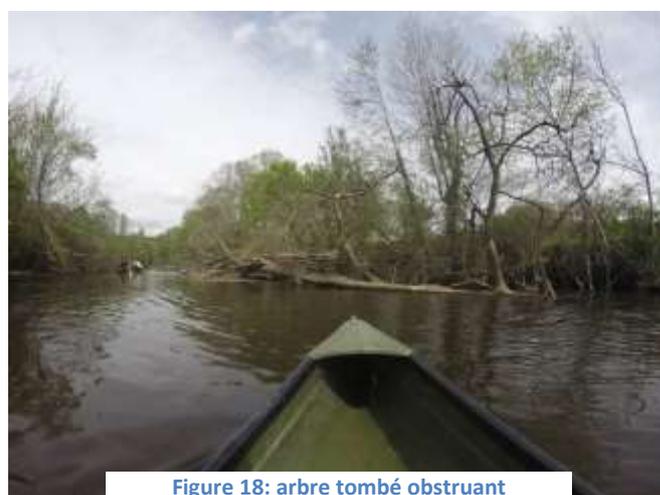


Figure 18: arbre tombé obstruant l'écoulement de la Tardoire

Comme tous les ans, l'objectif de la descente était de se mettre d'accord sur les travaux d'entretien et de diversification des écoulements à effectuer afin de concilier la pratique du canoë-kayak avec les aménagements réalisés par le SyBTB tout en prenant en compte l'ensemble des autres usages.

## IV. Synthèse sur l'état des cours d'eau

### IV.1. État des lieux de la zone blanche

Depuis le 1er janvier 2018, le territoire du SyBTB est passé de 480 km<sup>2</sup> à 900 km<sup>2</sup>.

Ce changement important est dû au transfert de la compétence GEMAPI au syndicat, suite à l'adhésion de 4 communautés de communes (Lavalette Tude Dronne, La Rochefoucauld porte du Périgord, Charente Limousine et Cœur de Charente), mais aussi d'une communauté d'agglomération (Grand Angoulême) soit 5 EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale).

Avec l'augmentation du territoire d'intervention, le syndicat a également vu le linéaire de cours d'eau en gestion passer de 331 km à 580 km.

Nom du CE	Longueur du CE (m)	Surface du BV (km <sup>2</sup> )	Communes concernées
La Ligonne	26405.1664	33.956	La Rochefoucauld; Yvrac et Malleyrand; Marillac-le-Franc; Mazerolles
La Bellonne	44610.2678	57.451	Yvrac et Malleyrand; Marillac-le-Franc; Vitrac; Les Pins; La Rochette; Agris; Rivières; Saint-Adjutory; Taponnat-Fleurignac; Mazerolles
La Touille	24346.9895	18.091	Montbron; Orgedeuil; Mazerolles
La Renaudie	32956.1587	25.033	Montbron; Ecuras; Rouzède
Rau de Montizon	22919.2868	15.594	Rouzède; Roussines; Le Lindois
Rau de Logeat	20498.374	10.385	Roussines; Le Lindois; Sauvagnac

Figure 20: Tableau récapitulatif des cours d'eau des zones blanches

#### Les zones blanches:

Pour le SyBTB, ces nouveaux territoires que l'on appelle « zones blanches » nécessitent d'être étudiés afin de mieux les connaître et ainsi pouvoir mieux les gérer.

Depuis la fin 2018, le syndicat effectue un état des lieux de l'ensemble de ces zones blanches.

À l'aide d'une tablette de terrain, les techniciens accompagnés de stagiaires longent l'ensemble des cours d'eau, de leur confluence jusqu'à leur(s) source(s) afin de renseigner une base de données sur QGIS, un logiciel SIG (système d'information géographique).

#### Que relève-t-on sur le terrain ?

Lors de cet état des lieux nous nous intéressons aux éléments constituant la rivière et ce qui l'entoure.

On retrouve principalement les éléments suivants:

- **La ripisylve** (végétation au bord du cours d'eau):
  - Les strates de végétaux (herbacée, arbustives, arborées).
  - L'état sanitaire (sujets vieillissants ou morts, jeunes sujets, atteints de maladies...).
  - La largeur moyenne (de 0 à 25 mètres).
  - La continuité de la végétation (0-100 %).
  - La disposition (aérée, clairsemée, normale, compressée...).
  - L'entretien (drastique chimique ou mécanique, sélectif, absence d'entretien...).
  - Stabilité de la berge (instable matériaux peu cohésifs, érosion progressive, stable avec un rideau de racines, pas ou peu d'érosion).
  - Les pressions (maladies, espèces inadaptées, piétinement et surpâturage...).
- **Les faciès d'écoulement** (aspects de la rivière):
  - Types d'écoulement : chenal lentique ou lotique, plat courant ou lentique, radier/mouille, fosse...
  - La granulométrie : blocs (256-1024mm), pierres fines (64-128mm), cailloux fins (16-32mm)...
  - La profondeur, la largeur, la vitesse, la pente du cours d'eau...
- **L'occupation du sol:**
  - Zone agricole: Cultures, prairie de fauche, prairie pâturée, verger...
  - Route, chemin, voie ferrée...
  - Zone urbaine: habitation, industrie...
  - Zone forestière: boisement, exploitation...
- **Les ouvrages routiers:** Ponts à arche, buses...
- **Les ouvrages hydrauliques** (Dispositif de régulation et de retenue de l'eau): chaussée de moulin, seuils, barrages...
- **Les éléments ponctuels:** Piétinements, érosions, sources, zones humides, embâcles...
- **Les espèces exotiques envahissantes:** Jussie, Renouée du japon, Balsamine, Ragondin...

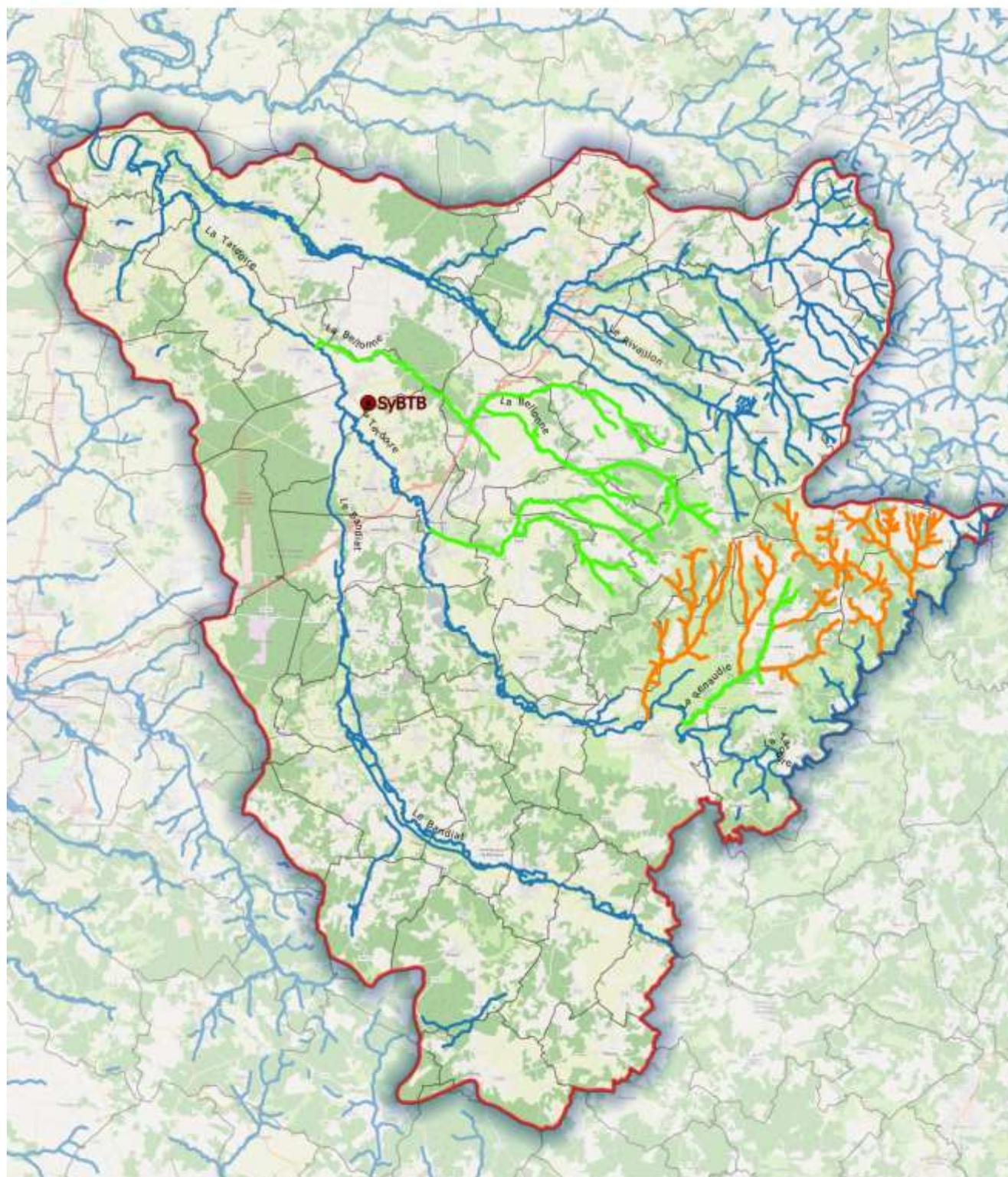


Figure 21: tablette de terrain

En 2019, l'apprentie a accompagné le technicien de rivière pour la réalisation de l'état des lieux de la Bellonne et de ses affluents, de la Lignonne et de ses affluents. Ils ont démarré l'état des lieux de la Renaudie. Ces états des lieux représentent environ **80 km** de cours d'eau.



## Etat des lieux des zones blanches en 2019



### Légende

- Etat des lieux effectué
- Etat des lieux à effectuer
- Cours d'eau

- Perimètre SyBTB
- Localisation SyBTB
- Communes

0 2.5 5 km



1:190000



Source: OpenStreetMap  
SyBTB - Q.VIAL

Figure 22: avancement de l'état des lieux des ZB

## V. Rapport de stage pour le BTSA GEMEAU

Dans le cadre de son BTSA Gestion et maîtrise de l'eau, l'apprentie a pris part à la réalisation de l'état des lieux sur la Bellonne.



Figure 23: carte du BV de la Bellonne

Le rapport de stage s'est porté sur l'état des lieux réalisé sur la Bellonne, avec une première partie terrain / SIG (Système d'information géographique), une seconde partie diagnostic de la Bellonne, et l'aménagement des étangs. Pour la dernière partie de ce rapport, l'apprentie propose différentes actions concernant l'amélioration générale de la Bellonne, ainsi qu'un bilan temporel et financier de ces actions.

Ce rapport de stage a servi de support pour une présentation orale devant un jury. L'apprentie a obtenu son BTSA GEMEAU en 2019 avec un 18/20 à l'épreuve du rapport de stage/présentation orale.

## VI. Bilan temporel et financier de ces missions

### I.4 Synthèse du temps consacrée à chaque mission

Tableau 1 : Bilan temporel des missions du TR pour 2019

<b>Bilan 2019 des missions du TR - TG Bonnieure-Bandiat -Tardoire</b>			
<b>Missions</b>		<b>Nombres de jours</b>	<b>Temps en %</b>
Le suivi de l'état des cours d'eau du syndicat	Actualisation annuelle du programme de travaux, visites de terrain, propositions d'intervention...	53	23%
	Surveillance continue de points singuliers : ouvrages, sites d'accumulation des déchets flottants, berges instables, plantations récentes, ...	10	4%
	Etablissement de diagnostic précis et propositions d'interventions urgentes suite à un évènement particulier : crue, destruction d'ouvrages, ...	10	4%
L'accompagnement des travaux annuels	Elaboration de documents techniques nécessaires, démarches administratives, financières et réglementaires	5	2%
	Appui technique à la réalisation des travaux effectués, soit par une entreprise, soit en régie : suivi régulier du chantier, relation avec l'entreprise, encadrement et réception des travaux, ...	0	0%
	Travaux année en cours	10	4%
Les contacts avec les partenaires, la sensibilisation et l'information	Formation et sensibilisation à la protection et à la gestion des rivières	4	2%
	Participation à des formations en rapport direct avec les missions prises en compte par l'Agence	0	0%
	Contacts avec les partenaires (élus du syndicat, propriétaires riverains, administrations, usagers, personnels de l'Agence, ...)	4	2%
	Elaboration et diffusion du rapport d'activité	12	5%
La gestion des zones humides	Identification des zones concernées : localisation cartographique, délimitation, parcelles concernées, propriétaires/locataires concernés	0	0%
	Définition des enjeux : piscicole, patrimoniale, crues, ...	0	0%
	Suivi et surveillance de ces zones, sensibilisation des propriétaires	0	0%
	Actions particulières : gestion de la végétation, appui technique / conseils pour la mise en place de haies, mesures agro-environnementales, ...	0	0%
<b>TOTAL</b>		<b>108</b>	<b>100%</b>

## Bilan 2019 des missions du TR - TG Bonnieure-Bandiât -Tardoire

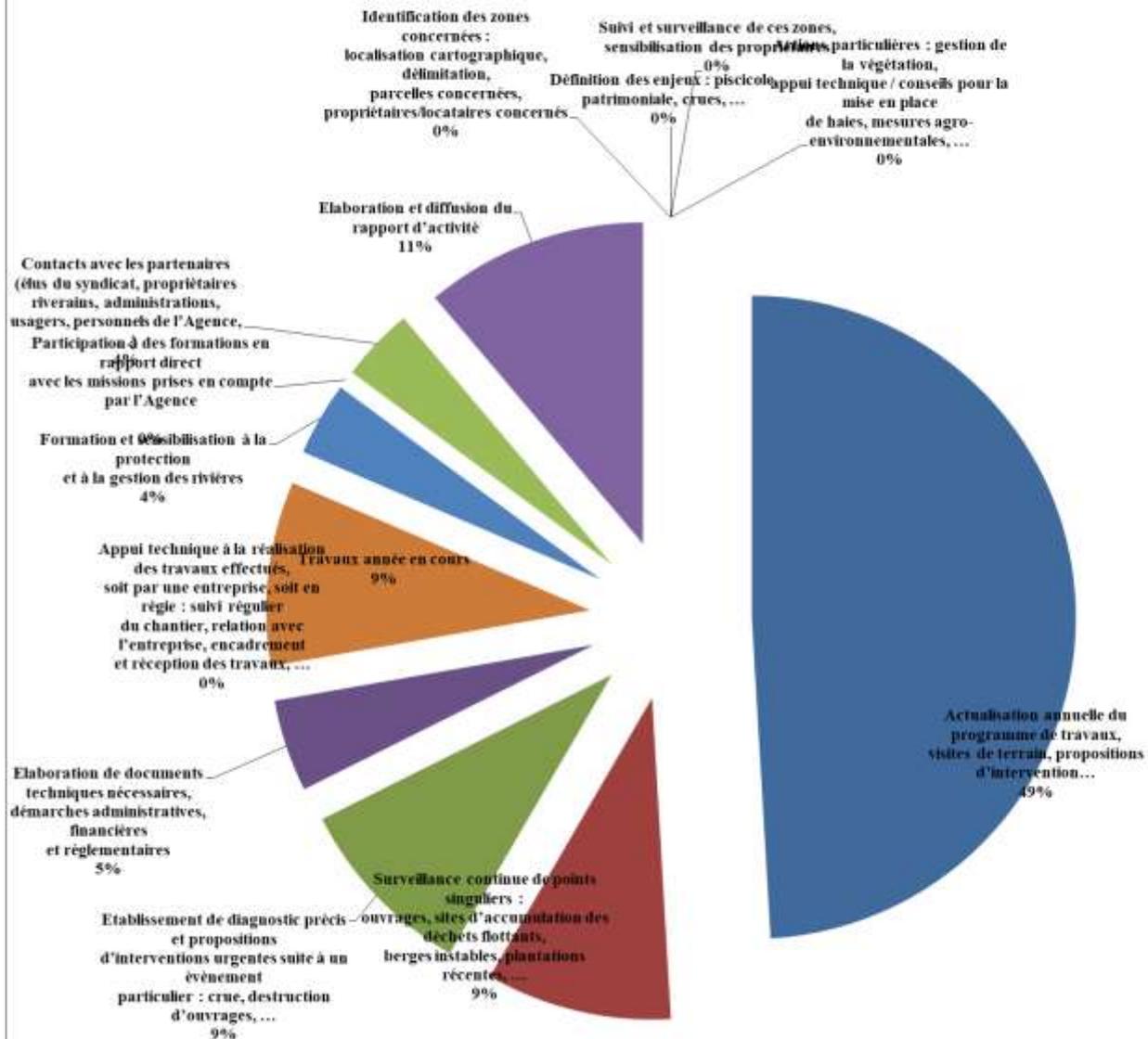


Figure 24: bilan temporel des missions du TR pour 2019

L'activité principale de l'apprentie concerne l'actualisation annuelle du programme de travaux, visites de terrain, propositions d'intervention... Cette mission correspond à la réalisation de l'état des lieux des zones blanches. L'apprentie, accompagnée du technicien rivière, a pu effectuer son étude sur le bassin de la Bellonne.

# VII. Bilan financier de ces missions pour 2019

Tableau 2 : Dépenses 2019 liées aux postes des TR

FORMULAIRE POUR INSTRUCTION DES MISSIONS DE CONSEIL, SENSIBILISATION, ETUDES, ANIMATION ET COMMUNICATION REALISEES EN REGIE											
en bleu : champ obligatoire à saisir au solde par le bénéficiaire en gris : champ calculé automatiquement en violet : champ réservé à l'Agence											
Nom du bénéficiaire	Syndicat d'aménagement des rivières du bandiat, é la tardoire et de borniere										
	Mission technique de rivière : Bandiat-Tardoire-Borniere en charente										
Intitulé de l'opération	2019										
Année	240 16 1639										
N° Dossier AEAG (si connu)											
Agents dédiés à la mission	Fonction	Nom	Coût salarial total annuel réel (€)	Nombre de jours travaillés dans l'année par agent réel (j)	Coût salarial journalier définitif (€/j)	Temps réel dédié à la mission (j)	Frais salariaux directs définitifs liés à la mission (€)	Commentaires	Nombre de jours éligibles (j)	Frais salariaux éligibles réels (€)	Commentaires
Tableau A : Frais salariaux directs supportés par le bénéficiaire (salaires et charges)			36 975,53 €	220	168,07 €	220	36 975,53 €				
	Technicien ingénieur	VIAL Quentin									
	Directeur (uniquement si directement impliqué dans la mission)	BOU-DIAZ Emmanuel	49 132,04 €	220	223,32 €	220	49 132,04 €				
	Agénieur	GOYER Tyrhalm	8 828,15 €	101	87,40 €	101	8 828,15 €				
	Secrétaire (uniquement si directement impliqué dans la mission)	DROIT Emille	29 764,51 €	220	135,29 €	220	29 764,51 €				
<b>Total</b>			<b>124 700,23 €</b>			<b>761</b>	<b>124 700,23 €</b>	<b>Total A réel</b>			
Nature de la dépense supportée	Montant définitif réel	Commentaires	Eligible (à renseigner par l'Agence à l'instruction)		Taux forfaitaire (%)	Frais éligibles réels (€)	Commentaires	Définitif (€)	Eligible (g) éligible = (d) éligible x (f)		
			Montant éligible	Commentaires (réservé Agence)							
Frais de déplacement versés aux agents (trains, hôtels...)	2 415,93 €										
Frais kilométriques versés aux agents	0,00 €										
Location de véhicules	0,00 €										
Frais de véhicule = amortissement de l'achat selon les règles comptables de la structure	2 175,00 €				20%			24 940,05			
Assurance des véhicules	1 868,08 €										
Carburant	5 177,33 €										
Entretien (= amortissement de l'achat selon les règles comptables de la structure)	725,00 €										
<b>Total</b>			<b>12 361,33 €</b>	<b>Total B</b>					<b>Total C</b>		
Nature de la dépense supportée	Montant définitif réel HT	Commentaires	Eligible (à renseigner par l'Agence à l'instruction)		Prévisionnel éligible à l'instruction	Prévisionnel de l'opération à l'instruction	Définitif (en mille)	Définitif éligible (en mille)			
			Montant éligible HT	Commentaires (réservé Agence)							
Equipement spécifique	3 146,00 €	canos, alarme			114 200,00 €	114 200,00 €	124 700,23 €				
Location de salle					15 000,00 €	15 000,00 €	12 361,33 €				
Frais d'étude ou d'analyse de mission	3 694,54 €	edms, site internet			22 840,00 €	22 840,00 €	24 940,05 €				
Dépenses de communication facturées au bénéficiaire					2 400,00 €	2 400,00 €	6 830,54 €				
Autres dépenses					154 440,00 €	154 440,00 €	168 832,14 €				
Bénéficiaire associatif valorisé											
<b>Total</b>			<b>6 830,54 €</b>	<b>Total D</b>							



Signature du représentant du bénéficiaire  
 Visas et cachet du Trésorier



Signature et cachet  
 Visas et cachet du Trésorier

## ANNEXES

ANNEXE 1 : liste des légendes .....	21
-------------------------------------	----

## ANNEXE 1 : liste des légendes

### Tableaux

Tableau 1 : Bilan temporel des missions du TR pour 2019 .....	17
Tableau 2 : Dépenses 2019 liées aux postes des TR.....	19

### Figures

Figure 1 : Territoire en compétence SyBTB au 1 <sup>er</sup> janvier 2018.....	3
Figure 2 : Territoires des EPCI et du BV de la Tardoire .....	4
Figure 3 : Périmètre de compétence du SyBTB fin 2018.....	5
Figure 4 : Extrait des statuts du SyBTB.....	6
Figure 5 : Extrait des statuts du SyBTB.....	6
Figure 6 : Extrait de la présentation pour la CDC Charente limousine.....	8
Figure 7: Extrait de la convention CDC/ SyBTB.....	8
Figure 8 : Extrait de la présentation de l'EPTB sur le financement .....	8
Figure 9 : Extrait de la présentation de l'EPTB .....	8
Figure 10 : localisation des gestionnaires sur le BV De la Tardoire.....	9
Figure 11 : visite de chantier sur un effacement ouvrage .....	9
Figure 12 : Extrait du compte rendu de la réunion interbassin Bandiat Tardoire.....	9
Figure 13: arrachage de la jussie .....	10
Figure 14: Localisation de la jussie .....	10
Figure 15: mise en place de pièges à empreintes .....	11
Figure 16: tableau de relevés des empreintes .....	11
Figure 17: Panneau de façade des locaux du SyBTB .....	12
Figure 19: arbre tombé obstruant l'écoulement de la Tardoire .....	12
Figure 20: passage au niveau des travaux de recharge du Maine pachou .....	12
Figure 20: Tableau récapitulatif des cours d'eau des zones blanches .....	13
Figure 22: tablette de terrain .....	14
Figure 23: avancement de l'état des lieux des ZB .....	15
Figure 23: carte du BV de la Bellonne .....	16
Figure 25: bilan temporel des missions du TR pour 2019 .....	18